

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE le MARDI et le VENDREDI. Abonnement pour l'année, (franc de poste non compris)... £1 0 0

Mélanges Religieux,

Les Lettres, Réclamations, Communications, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, franc de port.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, MARDI 12 AOUT 1851.

No. 91.

FRANCE.

Debat sur la Revision dans l'Assemblée Legislative.

[De mémorables discours ont été prononcés sur la grande question annoncée par le titre qui précède. Il y avait joute entre deux idées toujours rivales : monarchie et république. Le cadre restreint de notre feuille ne nous permettant pas à la reproduction de ce débat dans sa totalité nous insérons d'abord les discours de chacun des orateurs qui ont été en cette occasion les représentants principaux de ces deux formes gouvernementales : nous voulons dire MM. MICHEL [de Bourges] et BERRYER, nous proposant d'accorder ensuite une place à ceux de M. O. Barrot et d'autres députés éminents de l'Assemblée Française. M. Berryer doit venir après M. Michel [de Bourges], selon l'ordre.]

M. Michel (de Bourges) : Il n'est pas un homme qui puisse être sûr de posséder toujours la vérité ; voilà pourquoi, pour ma part, je m'abstiens assez volontiers de l'honneur de faire entendre ma voix dans cette Assemblée.

Aujourd'hui, je ne cache pas mes sentiments ; je ne suis nullement ému, j'ose dire que je suis sûr d'être dans la vérité ; je défend la République, c'est l'instinct des peuples. (A gauche : Très-bien ! très-bien !)

Hier, j'ai eu tort, je le confesse ; j'ai interrompu l'honorable général qui parlait à cette tribune au nom de la République. Il prétendait que notre principe serait compromis si on le laissait discuter. C'est la langue monarchique, c'est l'histoire de vos trente années, c'est le monument de votre intolérance. Vous avez tous soutenu la même maxime, que jamais gouvernement ne pouvait se laisser discuter.

Vous l'avez soutenu, vous qui présidez aujourd'hui ; vous l'avez soutenu, vous qui présidez la commission et qui avez présenté le projet de révision. Tous, dans tous les temps et dans tous les pays, tous, vous avez manqué de foi dans vos principes, et vous n'avez pas permis qu'on les discutât ; nous, républicains d'aujourd'hui, d'un autre temps, d'une autre société, nous voulons qu'on discute le nôtre. (Approbation à gauche.)

Nous, républicains d'aujourd'hui, de notre temps, de notre société, nous voulons qu'on nous discute. (Très-bien ! très-bien ! à gauche.)

Nous, si faibles, si souvent attaqués : nous avons la prétention d'être la raison même. (Rires à droite.)

Lorsque vous punissiez de la déportation ou de la peine de mort ceux qui vous contestaient, est-ce que vous n'aviez pas la prétention d'avoir raison ? (Profond silence à droite. — Approbation à gauche.)

Où, nous voulons être désintésés. Nous sommes les enfants du doute et du libre examen ; nous ne renierons pas notre origine.

Je devais cette explication pour l'interruption que j'ai adressée hier à l'honorable général ; cette interruption était inévitable ; elle exprime mon sentiment ; je ne sais si c'est le sentiment de mes amis.

A gauche. — Oui ! oui ! (Rumeurs et interruptions à droite.)

M. Michel (de Bourges) : Je commence à croire, Messieurs (à la droite), que vous aimerez mieux une loi qui, comme en 93, nous défendit, sous peine de mort, de vous discuter. (Légers dénégations.) Oui ! oui ! vous le préférez ! (Vives rumeurs à droite.)

Messieurs de la minorité, devenue majorité de

circonstance, nous avons écouté hier, dans un profond silence, votre orateur. Mon Dieu ! je ne veux pas vous blesser ; je veux vous reconcilier avec la République. (On rit.)

Eh bien ! voici une thèse ; toute étroite qu'elle soit, je viens vous la soumettre. Je regrette qu'un discours aussi bien commencé, et sous le rapport des termes, et sous le rapport du droit, avec tant de modération et avec une si haute raison, ait été interrompu. Ce discours sera achevé. Mais à la place de ce que je ne puis reprendre, je viens vous proposer quelques considérations.

Je veux vous démontrer que ce qui est mauvais dans les choses communes, selon le droit commun, est folie lorsqu'il s'agit d'une grande mesure politique.

Faites-y attention, vous luttez contre plus fort que vous. Vous ne croyez attaquer que la République, c'est la société que vous attaquez ! (Mouvement.)

Tous, vous êtes républicains sans le savoir, et à coup sûr, sans le vouloir.

Eh bien ! pour procéder à cette démonstration, il faut que nous reconnaissions comment la République s'est établie. Il faut que nous recherchions pourquoi elle existe ; pourquoi, à l'heure qu'il est, vous la conseillez sans l'aider.

Et si nous trouvons que cette République a sa raison d'être, et qu'elle satisfait aux besoins du moment, aux conséquences des révolutions précédentes, si cela vous était démontré, qu'auriez-vous à répondre ?

Je serai bref, l'heure me le commande.

La République existe-t-elle ? Oui. Et d'où vient-elle ? Vous l'avez dit souvent. Je ne parle ni de combats ni de catastrophes. Vous l'avez dit : Elle est née d'une surprise. Tant mieux, si elle n'a pas été amenée par un complot, par une conspiration, elle est donc née tout simplement des entrailles du peuple ; elle a été acclamée par le peuple, acceptée par le peuple, par vous-mêmes.

Une voix à droite. — Non ! (Oh ! oh ! à gauche. — Mouvement.)

M. le Président, se tournant vers la droite. — Vous ne pouvez donc pas faire silence ?

M. Michel (de Bourges) : L'exception confirme la règle.

La République, je le répète, est sortie du sein du peuple. C'est un fait qui honore le pays. Je viens de bonne foi rechercher si la République est sociale. Je ne dis pas, vous le comprenez bien, la République est sociale, c'est-à-dire si elle vivra, vous aidant, vous la voulant.

Comment ! vous êtes des hommes politiques, et vous ne vous rendez pas compte de ce grand fait que je vous rappelle : la naissance spontanée de la République. Je cherche la vérité ; si je me trompe, redressez-moi ; mais si je vous fais toucher du doigt la vérité, rendez-vous. (Très-bien ! à gauche.)

Où, la République a été acclamée ; il n'y a pas eu d'opposition. Comment se fait-il que, parmi les trois opinions que je combats, que, parmi les deux opinions, comment se fait-il qu'il ne se soit pas trouvé parmi ces hommes d'épée, ces hommes de tribune, ces hommes d'Etat, pas un ne se soit rencontré pour proposer, soit un membre de la famille d'Orléans, soit Henri IV ? (Sensation.)

En aviez-vous le droit ? Oui ! Tout était dans le chaos, chacun avait le droit de dire ce qu'il voulait ; le peuple l'a dit, lui, acclamant la République.

A gauche. — Très-bien ! très-bien ! Mouvement marqué.

M. Michel (de Bourges). — Pourquoi, vous qui voulez diriger le peuple, vous qui faites

les livres qu'il doit lire, dans les grands jours de révolutions, vous êtes-vous effacés ! non pas par peur. (Très-bien à gauche.) Dans les partis vaincus, plus que dans tout autre, il y a des hommes de cœur. (Très-bien ! à gauche.)

La France, messieurs, c'est le vieux sang romain, c'est le vieux sang gaulois, c'est le vieux sang des Francs, et tout cela n'engendre pas la lâcheté et la faiblesse. (Sensation profonde. Marques générales d'approbation.)

Messieurs, je me recommande à vous par la modération, respectez ma modération, vous verrez que j'arriverai à des conclusions qui vous satisferont tous.

Ainsi, en février, nul ne présente pour dire au peuple : "N'acceptez pas la République." Et vous ne vous en êtes pas bornés à cette attitude négative qui n'est ni dans vos intérêts, ni dans vos goûts : vous avez dit : "Oui, la République, nous l'avons crue belle un instant." Ah ! cela me suffit. Vous l'avez crue belle un instant ; vous la croirez belle toujours, alors qu'elle sera manifestée ! (Très-bien ! très-bien ! à gauche.)

Je voudrais examiner avec la raison politique la vaine vulgarité pourquoi la République a vécu malgré les fautes commises, car il a été commis des fautes et de plus d'un genre.

Vous n'en avez pas commis, vous ; vous avez été habiles ; vous avez trouvé la division au sein du gouvernement provisoire, l'avez entretenue et développée ; puis vous avez remplacé le gouvernement provisoire par la commission exécutive, et bientôt après vous avez mis le pouvoir entre les mains d'un homme qui avait sauvé, avec vous dit souvent, la société ; cet homme lui-même, vous l'avez recommandé au peuple pendant je ne sais combien de mois, et huit jours vous ont suffi pour l'abandonner. (Mouvement.) Vous savez qu'avec vous êtes allés porter vos hommages. (Très-bien !)

Vous avez fait plus ; à force d'habileté, vous exploitez, aujourd'hui, je le reconnais, les fautes des républicains et les fautes du peuple ; vous vous êtes faits petits pour vous insinuer dans les conseils du peuple ; vous y avez réussi. Les destinées de la République, vous les avez confiées à un prétendant, et le gouvernement, vous l'avez placé entre les mains des monarchistes.

Je vous ai demandé pourquoi la République vivait : je vous ai demandé pourquoi vous l'aviez acclamée, pourquoi vous l'aviez acceptée un instant ; je vous demande, maintenant pourquoi vous ne nous la retirez pas ?

Vous avez une armée de 500,000 hommes, un budget d'un milliard et demi ; vous avez 500,000 fonctionnaires, dont pas un n'est républicain ; voilà mes joies, voilà mes espérances ! (Applaudissements à gauche.)

Vous avez dit longtemps que vous vouliez faire l'épreuve de la République ; qu'aux intérêts du pays, il fallait sacrifier même ces affections ; eh bien ! je cherche la cause de ces faits, et je la trouve dans les concessions qui nous ont été faites, hier, par un éloquent défenseur de l'ancien régime, passez-moi ce mot.

Hier, nous vous avons entendu dire que vous acceptiez 89 ; si l'acceptation est sincère, vous êtes étouffés par la logique. (Rires.)

Où, 1789 est un fait immortel, parce qu'il s'est développé dans le temps et l'espace ; où, il a parlé, il s'est fait verbe, il marche, il se déploie toujours, et vous, vous rendez hommage à ce grand fait.

Est-il vrai que 89 ait détruit l'ancien régi-

me ? Où sont les défenseurs de l'ancien régime ? Il n'y en a plus.

Vous êtes donc les enfants d'un ordre de choses nouveau, je le savais bien ; vous êtes les enfants de 89.

Si la maxime du général Cavaignac était vraie, s'il ne fallait pas permettre qu'on discutât le principe du Gouvernement, comment serait venu 1789 ?

Un jeune homme est venu un jour, à Versailles, dire, au nom de la cour, à l'Assemblée Constituante de se séparer ; son grand tribun se leva et dit : "Le peuple nous a envoyés ici, le peuple seul a le droit de nous séparer." Voilà la révolution. (Mouvement.)

Où, il est né de 1789 un ordre de choses nouveau en politique, un état social nouveau, cela est vrai ; vous le savez très-bien, vous le savez comme moi, mieux que moi.

J'ai donc droit de dire, aujourd'hui, que chacune des concessions que vous faites s'explique par chacune de nos conquêtes. (A gauche : Très-bien ! très-bien !)

Eh bien ! maintenant, je conclus pour ne pas tenir en suspens, je conclus que les deux monarchies ne peuvent pas suffire aux besoins nés de cette révolution.

Seule, la République peut respecter le passé et s'ancrer dans l'avenir.

Voilà pourquoi je vous disais tout-à-l'heure que vous étiez républicains. Vous êtes des hommes nouveaux, vous avez tous accepté le nouvel ordre politique et l'ordre social. (Très-bien ! très-bien ! à gauche.)

Des deux monarchies, la restauration a bien mérité son nom. Oui, elle a restauré le pays en le délivrant de la gloire et du despotisme. (Mouvement.)

La Restauration a pris ce pays dans les meilleures dispositions pour elle. J'en appelle à tous ceux qui en ont gardé le souvenir. Mais on revient bientôt à la liberté ! on y revient toujours !

Vous avez eu ce pays entre vos mains... Eh bien ! qu'avez-vous fait de ce pays ? Vous l'avez ménagé d'abord ; vous avez octroyé, le mot est consacré, une charte où vous avez inséré, comme autrefois les Romains dans les contrats, le No. 14. Vous ne saviez pas de quoi il était gros. Vous avez blessé ce pays dans toutes ses idées, dans tous ses sentiments. Vous n'avez à vous en prendre qu'à vous-mêmes.

Vous étiez une restauration. Vous avez suivi la même voie que suivent toutes les restaurations. Vous avez marché vers le passé, et il fallait marcher vers l'avenir. (Très-bien ! très-bien ! à gauche. — Mouvement à droite.)

Qu'avez-vous fait du jury ? Vous l'avez diminué, mutilé. Qu'avez-vous fait de la presse ? Vous l'avez livrée aux coups redoublés de vos procès.

Qu'avez-vous fait des biens des émigrés ? Vous les avez payés un milliard. Heureusement, 1830 est arrivé, et a empêché que le dernier dividende ne fût payé. (Protestation à droite.)

Vous ferez l'histoire comme vous pourrez ; moi, je l'écris comme je la sais. (Très-bien ! à gauche.)

Qu'avez-vous fait de l'égalité dans les familles ? N'êtes-vous pas arrivé au droit d'aînesse par les substitutions.

Qu'avez-vous fait de toutes les libertés ? Vous n'avez pas passé un jour qui ne fût un attentat contre la liberté.

Le peuple s'était confié à vous, cependant ! Il est toujours pour les gouvernements qui commencent ; il est plein de fol espoir, il est loyal, le peuple ! [Très-bien ! très-bien ! à gauche]

Vous avez eu tout pour vous : Royer-Collard vous a servi ; Camille Jordan vous a servi ; Martignac vous a servi. La sagesse, l'éloquence, la vertu, la modération, vous n'avez voulu de rien !

Vous avez dit à Grégoire, parce qu'il avait proclamé la République en 1792, sans que personne s'y opposât, vous lui avez dit de rester à l'écart.

Vous avez trouvé Manuel qui, par la simplicité de son langage, rappelait l'énergie de nos pères, vous l'avez chassé !

Vous avez trouvé sur le sol des hommes qui avaient défendu la révolution au péril de leur vie, au prix des plus grands sacrifices. Vous leur avez refusé un tombeau dans leur patrie. Vous l'avez interdit à jamais aux régicides ! Vous l'avez refusé au génie, et il a fallu que 1830 vint leur ouvrir les portes de la patrie !

Et vous êtes étonnés que cette nation ne vous ait pas supportés avec patience. Ce qui m'étonne, moi, c'est sa longue patience ! Très-bien ! très-bien !

Et l'on ne vous eût pas répondu par une révolution !

La révolution, mais c'est vous qui l'avez faite ! Et nous avons pu voir, en combattant, nous avons pu voir, dans les ordonnances, que Polignac était président du conseil, et Béranger, le plus éloquent apologiste de l'émigration, membre du conseil d'Etat. [On rit.]

Aujourd'hui, Messieurs, serez-vous meilleurs ? Vous le savez, les partis vivent de leur principe ; si vous appliquez votre principe, vous tombez dans l'orléanisme, vous recommencez toutes les épreuves, vous verrez arriver les mêmes résultats. [Dénégations diverses.]

Ces dénégations vous honorent ; je sais que vous voulez mieux que ce que vous avez fait ; mais je sais aussi que vous seriez entraînés : vous ne sauriez être meilleurs que votre principe.

Est-ce que vous ne vous rappelez pas les discours de l'honorable membre dont j'occupe en ce moment la place, et qui bientôt m'aura fait oublier ? Ne traitait-il pas de spoliation la vente des biens du clergé ? Eh bien ! apportez-moi le registre de l'état de la propriété en France, et je vous montrerai 11 millions de côtés qui représentent autant de parcelles de terrain. Dites-moi un peu combien il y a de ces parcelles qui viennent des biens du clergé.

Je ne le demande pas à M. Thiers ; il a répondu dans ses livres ; il est Français et révolutionnaire au fond plus qu'il ne voudrait. [Hilarité générale, à laquelle M. Thiers prend part lui-même.]

Croyez-vous donc que, pour nous, la révolution soit toute dans 1789 ? N'avez-vous pas 1790, 1791, 1792, 1793 ? Quel chiffre ! 1794 ! Tout cela n'appartient-il pas à la révolution.

Vous croyez que nous, nous séparons ces choses là ? [Mouvement à droite.]

La République renie 1793, la révolution invoque 1789. [Très-bien ! très-bien ! à l'extrême gauche.]

Quant à nous, nous respectons, nous honorons les Girondins éloquents qui proclamèrent la République, les Montagnards superbes qui la sauvèrent. [Applaudissements à l'extrême gauche.]

Les principes sont plus forts que les faits ; je suis pour les principes, et je ne désavoue pas l'histoire révolutionnaire. Oui, je respecte des hommes qui sauvèrent la France contre les attaques des rois conjurés ; oui, je respecte la Convention tout entière, qui proclama la Constitution de 1793 et la signifia à

FEUILLETON.

ERREUR JUDICIAIRE.

AFFAIRE DE LA FILLE SALMON.

(Suite.)

Pendant que cette fille joignait à la fatigue d'une aussi cruelle journée celle d'une nuit plus pénible encore, s'arrachant au sommeil pour rendre les derniers services au malheureux vieillard, que faisait la dame, Duparc ? Comment passait-elle cette nuit ?

Sans doute à réfléchir sur la singularité de cet événement et sur les terribles conséquences qu'il devait entraîner.

grands projets prennent naissance, que les grandes ressources se révèlent.

Son mari était absent.

Son fils aîné était parti immédiatement après la catastrophe, pour aller en porter la nouvelle à son père (1).

La servante et la garde étaient auprès du cadavre.

La vieille de Beaulieu retirée dans sa chambre.

Sa fille et son jeune fils, plongés dans un profond sommeil.

Elle seule veillait.

Le cabinet où couchait la fille Salmon était ouvert.

Un milieu de ce cabinet était la paire de poches dont nous avons déjà parlé, suspendue sur le dossier d'une chaise.

Dieux ! la dame Duparc abusait-elle de

Certes, une telle sollicitude pour les poches de la servante présente une grande singularité, dans des moments, surtout, où des intérêts bien plus importants devaient absorber l'attention de la dame Duparc.

Que sera-ce donc, quand on verra cette paire de poches invoquée par la dame Duparc elle-même, et employée au procès comme une pièce irrésistible de conviction ?

Quoi qu'il en soit, la malheureuse Salmon, déférant à la représentation de sa maîtresse, va dans son cabinet, quitte ses poches, reprend celles qu'elle avait suspendues à la chaise ; et la voilà comme *Messus*, revêtue du fatal vêtement qui doit se changer en flammes dévorantes.

Sans soupçons, comme sans inquiétudes, elle avait déjà commencé le service journalier ; mais, assaillie par le sommeil, et la tête appuyée sur un verre de li queur que la garde

Arrivée dans sa cuisine, la fille Salmon dépose les assiettes avec la soupière sur la pierre la maison, le sieur Duparc, arriva de campagne.

Cet événement détourna la fille Salmon des apprêts du dîner, pour s'occuper de soins d'une autre nature, c'est-à-dire de conduire le cheval de son maître à l'écurie, de lui ôter la bride, la selle, et de lui donner à manger.

Pendant ce temps, la dame et la demoiselle Duparc restaient maîtresses de la cuisine. — De retour, la fille Salmon met le couvert dans le salon, pour sept personnes, ainsi qu'on l'e avait prévenue ; à une heure on se mit à table.

La compagnie était composée de six personnes seulement, savoir :

La dame de Beaulieu, mère de la dame Duparc ;

Les deux filles de la dame Duparc ;

re à laver, et se met à manger avec la garde le potage qu'on avait préparé pour elles.

Le bouilli et le ragout étant consommés, la fille Salmon enlève les deux plats, et apporte le dessert, qui consistait en un plat de cerises.

En ce moment arrive le sieur Fergant, cordonnier, parent de la dame Duparc ; ce qui porta la société au nombre de huit personnes.

La fille Salmon était assise tranquillement dans sa cuisine, sur les deux heures et demie, quand tout-à-coup elle voit arriver le jeune Duparc, et successivement les six autres personnes de la compagnie, dont quelques-unes se plaignaient de maux d'estomac.

La dame Duparc s'écrie la première, en entrant : Ah ! nous sommes tous empoisonnés, on sent ici l'odeur d'arsenic brûlé.

Cette exclamation est assez surprenante, en ce qu'elle supposait chez la dame Duparc des connaissances au-dessus de son état.